

Comment faire une demande de rendez-vous ?

La permanence de Belle-Île reçoit sur rendez-vous.

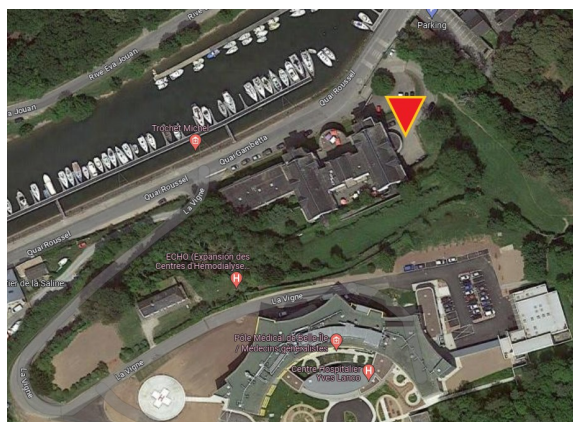
La demande est une démarche volontaire de la famille à son initiative ou suite à un conseil.

Elle est enregistrée par la secrétaire du CPEA d'Auray puis discutée en réunion pluridisciplinaire hebdomadaire afin d'apporter la réponse la plus adaptée.

La famille est ensuite recontactée pour fixer un RDV avec un ou plusieurs professionnels de l'équipe.

Où nous trouver ?

**LA VIGNE - 56 360 Le Palais
(Bâtiment du FAM de Belle-Île)**



PÔLE DE PÉDOPSYCHIATRIE

*Centre Psychothérapique
pour Enfants et Adolescents*

ANTENNE DE BELLE-ÎLE



**Accueil les lundis en quinzaine, hors
vacances scolaires, de 9h00 à
17h00 sur rendez-vous**

LA VIGNE - 56 360 Le Palais
(Bâtiment du FAM de Belle-Île)

Pour nous contacter

 **02 97 56 56 90**

www.epsm-morbihan.fr

EPSM Morbihan Saint-Avé - 02.97.54.49.49

Service Communication - Juin 2023

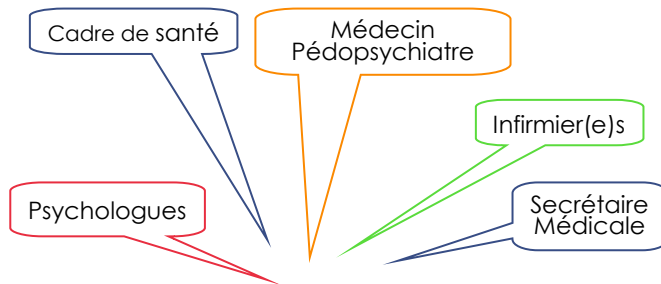
Qui sommes-nous ?

La permanence de Belle-Île fait partie du dispositif de soins en santé mentale du Pôle de Pédopsychiatrie de l'Établissement public de Santé Mentale du Morbihan. L'antenne est rattachée au CPEA d'Auray.

Le CPEA organise des actions de prévention et de soins pour les enfants et les adolescents.

L'antenne de Belle-Île propose :

- des accueils et des suivis infirmiers
- des consultations médicales de pédopsychiatrie
- des consultations psychologiques
- des psychothérapies



Les professionnels de l'antenne de Belle-Île

Qui accueillons-nous ?

Les soins spécialisés en santé mentale s'adressent aux enfants et adolescents de la naissance à 18 ans et domiciliés à Belle-Île.

Pourquoi nous consulter ?

- Parce qu'un enfant, ou un adolescent, a des difficultés émotionnelles, relationnelles transitoires ou durables.
- Parce que son comportement et/ou sa scolarité inquiètent.
- Parce que son développement semble être perturbé.
- Parce que l'on se questionne sur sa parentalité.
- Parce que l'on se questionne sur les besoins, les attentes et les liens avec son bébé.

L'ensemble du personnel est tenu au secret médical et professionnel



Les informations sont enregistrées dans un **Dossier Patient Informatisé** permettant d'assurer la continuité des soins. L'ensemble des logiciels informatiques utilisés par l'EPSM Morbihan est soumis et a fait l'objet d'une autorisation par la CNIL (Commission Nationale des Informations et Libertés) dans les conditions fixées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.